

mettez sur les  
**compétences**  
qui feront la différence.



# CQPM

Technicien en Industrialisation et en Amélioration des Processus  
Qualification **MQ 1989 09 60 0049**



## Le métier

Le (la) technicien (ne) en industrialisation et en amélioration des processus est susceptible d'intervenir sur les méthodes de travail en production, sur le plan de l'industrialisation et de l'étude des temps et des flux.

Le (la) technicien (ne) en industrialisation et en amélioration des processus est une personne de terrain afin de recueillir des informations précises. Il (elle) peut être amené(e) à travailler en étroite collaboration avec le bureau d'études pour l'industrialisation de nouveaux produits ou processus ainsi qu'avec le bureau des méthodes pour l'amélioration du processus.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire peuvent porter à titre d'exemples sur :

- Analyse et optimisation de la production à l'échelle du poste de travail ou de la ligne de production ;
- Conception, planification et suivi d'un projet d'amélioration ;
- Optimisation de la mise en œuvre de moyens nouveaux ou modifiés ;
- Mise en place d'outils ou de méthodes d'amélioration continue.



## Le programme

- Diagnostiquer la performance d'un secteur activité
- Déterminer les temps technologiques
- Industrialiser un nouveaux produits, process



## Les compétences visées

- Mise en œuvre de l'industrialisation
  - Etablir un cahier des charges fonctionnel
  - Prévoir et planifier les moyens nécessaires dans le cadre d'un projet
  - Déterminer l'équilibrage de la charge sur une ligne ou une suite de postes de production
  - Estimer un temps de production en utilisant une méthode de décomposition des temps
  - Réaliser une chrono-analyse
  - Identifier, avec les interlocuteurs internes et/ou externes, les adaptations de délais et/ou de prestations afin d'atteindre les objectifs
  - Former les opérateurs à l'utilisation de moyens nouveaux ou modifiés
- L'amélioration continue du processus de production
  - Optimiser les gestes et déplacements sur un poste de travail en tenant compte de la sécurité, dans un objectif d'efficacité
  - Analyser l'effet d'une modification du produit, de l'outil ou du procédé de production et proposer des solutions adaptées
  - Déterminer l'outil ou la méthode d'amélioration continue le mieux adapté, en fonction d'un objectif donné
  - Mettre en place une démarche utilisant un outil ou une méthode d'amélioration continue
- Communication technique d'un projet
  - Présenter et argumenter par écrit et oralement un dossier sur un projet devant des experts



**Durée** : 34 jours avant évaluation préformative

**Validation** : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

**Sites** : Etablissement de Chalon/Saône / Etablissement de Dijon

**Niveau de sortie** : C (Technicien en autonomie complète)- *RNCP*

## Vos contacts

• CHALON/SAÔNE - Isabelle GENTAS : 03 85 42 18 14 - [isabelle.gentas@afpibourgogne.com](mailto:isabelle.gentas@afpibourgogne.com)

• DIJON - Sylvie DEGUIN : 03 80 78 75 53 - [sylvie.deguin@afpibourgogne.com](mailto:sylvie.deguin@afpibourgogne.com)

75, Grande rue Saint Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon sur Saône cedex  
6, Allée André Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex

[formation-industries-2171.com](http://formation-industries-2171.com)

AFPI / CFAI  
**pôle formation** des industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 21-71

